



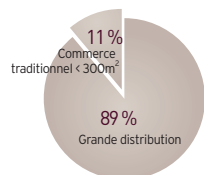
## RÉGION GRENOBLOISE

### Le commerce en région grenobloise : un équilibre nécessaire

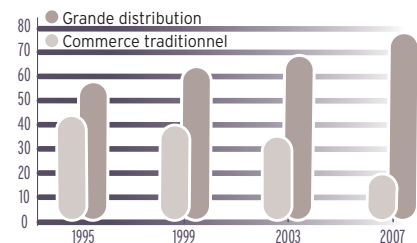
#### > Répartition des parts de marché par forme de vente



Répartition des parts de marché entre la grande distribution et le commerce traditionnel sur l'agglomération grenobloise.



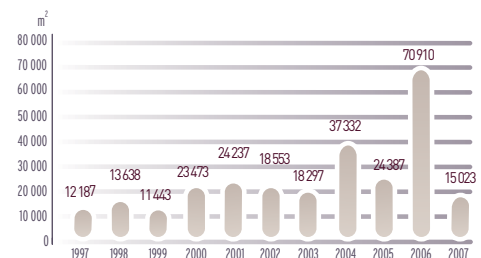
Evolution des parts de marché entre la grande distribution et le commerce traditionnel.



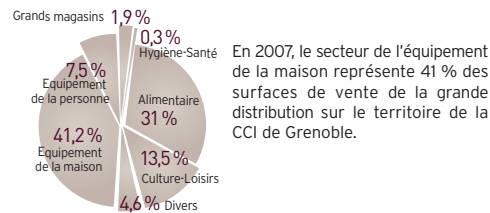
Une situation de déséquilibre entre la grande distribution et les autres formes de vente, qui s'accroît au détriment du commerce traditionnel. Cette situation est préjudiciable à un fonctionnement harmonieux du territoire.

#### > Grande distribution : évolution des m<sup>2</sup> accordés

Evolution des m<sup>2</sup> accordés depuis 1997 (CDEC+CNEC).

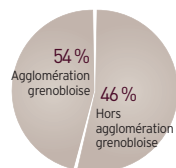


Situation du parc des plus de 300 m<sup>2</sup> à fin 2007 : répartition par secteur d'activité.



Répartition des m<sup>2</sup> accordés depuis 2004 entre l'agglomération grenobloise et les autres territoires.

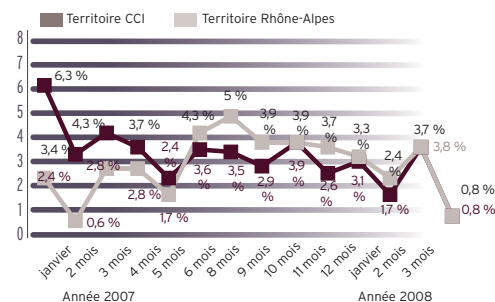
Depuis 2004, un renforcement de l'offre commerciale de la grande distribution dans l'agglomération grenobloise est constaté au détriment des autres territoires urbains et ruraux.



#### > Situation du commerce traditionnel < 300 m<sup>2</sup>

Evolution des chiffres d'affaires cumulés du commerce traditionnel, par rapport aux mêmes mois de l'année antérieure, tous secteurs confondus.

Une évolution positive de l'activité du commerce en 2007 qui masque de fortes disparités.



#### > Par secteur d'activité :

Evolution des chiffres d'affaires cumulés par secteur d'activité et en comparaison avec la région Rhône-Alpes entre 2004 et 2007. Base 100 : 2004

Secteurs d'activité	Territoire CCI	Région RA
Alimentation	114,6	103,2
Equipement de la personne	109,7	102,9
Equipement du foyer	100,0	104,2
Santé esthétique	110,0	106,3
Culture, loisirs, cadeaux	95,3	100,5
Tous secteurs confondus	106,4	102,9

Entre 2004 et 2007, l'évolution des chiffres d'affaires cumulés est plus favorable sur le territoire de la CCI de Grenoble (+ 6,4 %) que sur celui de la région Rhône-Alpes (+ 2,9 %).

Territoires	Evolution des CA cumulés 2007/2004
Grenoble centre-ville	106,6
Grenoble hors centre-ville	99,3
Grenoble	104,6
Agglomération	103,8
Pays Voironnais hors Voreppe	104,6
Autres territoires du sud de l'Isère	115,3
Territoire CCI	106,4
Rhône-Alpes	102,9

#### > Par territoire :

Evolution des chiffres d'affaires cumulés par territoire entre 2004 et 2007. Base 100 : 2004.

Au total, l'évolution des chiffres d'affaires du commerce traditionnel de la ville de Grenoble est positive entre 2004 et 2007, de l'ordre de 4,6 %.

Entre 2004 et 2007, le chiffre d'affaires du pays Voironnais a connu également une hausse de 4,6 %. Cette hausse est moins importante que celle de la moyenne du territoire (+ 6,4 %).

#### > Répartition de l'emploi dans le commerce

La situation de l'emploi dans le secteur du commerce montre que 64 % des emplois se situent dans les commerces\* de moins de 300 m<sup>2</sup>, contre 36 % pour la grande distribution.

\* Entreprises artisanales avec vitrines comprises.

#### > Motion CCI de Grenoble - janvier 2008

La CCI de Grenoble demande que la prochaine révision du Schéma directeur intègre un volet spécifique aux questions d'urbanisme commercial, comme cela avait été le cas lors de la dernière révision de ce schéma,

la CCI de Grenoble souhaite que cette révision soit réalisée en concertation avec les acteurs économiques et sur des bases saines et équilibrées prenant en compte la nécessité du renforcement d'un maillage du commerce et de l'artisanat de proximité sur l'ensemble des territoires urbains comme ruraux,

la CCI de Grenoble demande également que les règles établies par le Schéma directeur soient scrupuleusement respectées et qu'aucune autorisation de création de nouvelle surface commerciale ne soit accordée en cas de non-compatibilité,

la CCI de Grenoble réaffirme également son attachement à la qualité et à la fluidité des déplacements. Dans ce contexte, elle demande à être associée le plus en amont possible dans le cadre des études d'impact sur les déplacements réalisés pour toute demande d'implantation ou d'extension de surfaces commerciales.

la CCI de Grenoble réaffirme sa volonté de maintenir l'emploi dans le commerce et l'artisanat de proximité. Aussi, la CCI de Grenoble demande à être associée aux études d'impact sur l'emploi,

la CCI de Grenoble demande aux élus locaux, membres du Schéma directeur, de s'engager à soutenir le commerce et l'artisanat de proximité et, de plus, à ne pas favoriser l'émergence de projets commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> toutes activités confondues dans l'agglomération grenobloise.